

Cartographie politique de l'espace abidjanais : expression du delitement du lien social

Jean François DALLY
Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle (INSAAC)
Abidjan - Côte d'Ivoire
jeanfrancoisdally88@gmail.com

Résumé

Au prisme de l'instauration du multipartisme, l'austérité du jeu de la conquête du pouvoir d'état en Côte d'Ivoire a légitimé une fracture idéologique de la population selon des blocs en compétition. Notre étude questionne en effet, les enjeux et l'impact de la spatialisation des positions sociales entre les communautés à Abidjan. Elle s'appuie sur des données empiriques qui découlent d'une enquête purement qualitative. Il s'est agi à partir des entretiens (semi-directifs) de cerner les croyances, les systèmes de représentation et idéologiques, facteurs de disparité spatiale. A l'analyse des données empiriques, il ressort que dans le processus de lutte pour la conquête de pouvoir en Côte d'Ivoire, le politique a procédé à un marquage idéologique du territoire ivoirien. Ainsi, cette restructuration idéologique a participé à transformer l'espace comme bastion politique. A Abidjan, cette réalité a participé à l'émergence de conflits, au nom de l'appartenance politique, occasionnant des mutations dans le mode de cohabitation des populations et mettant en mal la cohésion sociale.

Mots-clés : Cartographie, Lien social, Politique, Délitement, Toponymie.

Cartography the politics of abidjan's space: an expression of the breakdown of the social bond

Abstract

Through the prism of the establishment of a multiparty system, the austerity of the game of conquest of state power in Côte d'Ivoire has legitimized an ideological divide of the population according to competing blocs. Our study questions the issues and impact of the spatialization of social positions between communities in Abidjan. It is based on empirical data resulting from a purely qualitative survey. Based on the (semi-structured) interviews, the aim was to identify the beliefs, representational and ideological systems, factors of spatial disparity. Analyzing empirical data, it emerges that in the process of struggle for power in Côte d'Ivoire, politics carried out an ideological marking of the Ivorian territory. Thus, this ideological restructuring participated in transforming space as a political bastion. In Abidjan, this reality has contributed to the emergence of conflicts, in the name of political affiliation, causing changes in the way populations live together and undermining social cohesion.

Keywords: *Cartography, Social connection, Politics, Disintegration, Toponymy.*

Introduction

A l'instar des pays d'Afrique, la politique d'urbanisation de la Côte d'Ivoire est tributaire de la politique coloniale de mise en valeurs du territoire. Elle s'inscrit également dans la logique de valorisation de l'économie de plantation qui est le prolongement de la politique migratoire de Félix Houphouët-Boigny. Selon Chauveau & Dozon (1985) l'économie de plantation constitue l'un des trois personnages qui ont composé la scène ivoirienne depuis la période coloniale. C'est en cela qu'« *Elle est un bon analyste de la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire un objet à plusieurs entrées et plusieurs dimensions qui nous permet de passer du local au global, de l'économique au politique, des ethnies à l'Etat tout en conservant la trame d'un récit historique* » (Chauveau & Dozon 1985 : 5). En effet, ce secteur d'arboriculture villageoise (café, cacao) axé sur une économie d'extraversion va occasionner une disparité de l'espace ivoirien. Il va de ce fait participer au développement et à l'urbanisation des zones forestières au détriment des zones septentrionales. Toutefois, à l'image de cette disparité, l'économie de plantation va fait émerger une logique dichotomique dans la structuration des rapports entre les populations ivoiriennes. C'est-à-dire une opposition entre population de la zone forestière et celle de la zone septentrionale. Les discours politiques essaimés durant la décennie 1990, vont exacerber cette logique de catégorisation de la population. Se pose alors, la problématique de la citoyenneté en Côte d'Ivoire et une forte ethnicisation du jeu politique. L'on aboutit par la suite à la bipolarisation du champ politique, à partir de 1993. Avec d'un côté, un bastion nationaliste prônant une ivoirisation

du jeu politique (Akindès, 2004). Et de l'autre un bastion intégrationniste résolument consacré à la défense des droits politiques des originaires du nord de la Côte d'Ivoire et des ivoiriens d'origine étrangère. Cette opposition entre nationaliste et intégrationniste aura vite fait de se transformer en une logique de victimisation à travers les discours politiques, d'où l'inscription des populations dans l'un des camps en compétition. Cela va contribuer à redessiner la nomenclature de la population à travers une opposition entre le pôle nord et le pôle sud du territoire ivoirien. On assiste donc à une opposition entre "Ivoirien du Grand Nord"¹ et "Ivoirien de la zone forestière". Cet aspect soulève la problématique de la perception de l'identité politique des membres de groupe opposés. Elle se perçoit à partir du moment où ces membres activent des marqueurs de différenciations en mettant l'accent sur l'appartenance ethnique et religieuse. Pourtant, dans l'analyse des relations entre le temporel et le formel dans un Etat laïc, il serait paradoxal de tenter de déterminer l'appartenance politique des acteurs à partir de leur ethnie et leur religion. Cependant, l'osmose de ces dernières années, entre ces entités en Côte d'Ivoire, légitimée par un jeu démocratique, construit sur un marketing politique de manipulation des appartenances religieuses et ethniques participe à corrompre ce paradoxe (Dally, 2019). Cette réalité participe à construire le marquage toponymique de l'espace urbain à travers une bastionnisation politique de la ville abidjanaise.

I. Matériels et méthode

¹ Peuplades regroupées au sein de la même aire géographique du Nord de la Côte d'Ivoire appelé le "Grand Nord"

.

Notre étude s'inscrit dans une perspective purement qualitative. Elle s'appuie à la fois sur des données de terrain et une observation des réalités sociales et crise politique de 2010 dans la ville d'Abidjan. La technique d'échantillonnage par choix raisonné nous a permis de comprendre la logique de construction toponymique de l'espace urbain à travers le processus de bastionnement politique de la ville d'Abidjan. Cet exercice nous a permis d'administrer 52 entretiens à 08 catégories d'acteurs (autorités coutumières, autorités administratives, élus locaux, membres de groupements politiques, leaders de jeunes, responsables d'associations de femmes, leaders religieux, communautés allochtones et allogènes). Pour analyser les données empiriques, nous avons utilisé la théorie de Champ de Bourdieu. La théorie postule que le champ est un espace structuré et caractérisé par la hiérarchisation des positions des acteurs selon leur statut dans une société donnée. Ainsi, à l'intérieur de chaque champ se télescope des enjeux et des intérêts qui sont spécifiques aux différents acteurs en compétition. Cela nécessite pour ceux-ci la mobilisation d'un certain type de capitaux (qu'ils soient économiques, culturels, sociaux, politiques et même symboliques). Toutefois, l'enjeu de la mobilisation de ces différents capitaux réside dans la logique de domination qui elle est le résultat des rapports de force qui s'opèrent entre acteur sur l'espace.

2. Résultats

La logique de la cartographie politique de la ville d'Abidjan dénote de la dimension structurelle de l'émergence de la différenciation dans les rapports de cohabitation à Abidjan. Elle se constitue de façon empirique

comme un problème géopolitique, dans lequel l'espace se structure idéologiquement plutôt que conventionnellement. Ce cadre social idéologiquement structuré fait interagir des acteurs en conflit à partir de la manipulation politique des appartenances ethniques et religieuses. Cette logique géopolitique de l'espace participe pour le politique, à entretenir une certaine affinité avec les acteurs en fonction de leur ethnie et de leur religion, de sorte que ceux-ci légitime cette action par des productions idéologiques. Le politique, pour ce fait, se réfère aux espaces géographiques majoritairement occupés par les acteurs religieux acquis à sa cause ou à son idéologie politique, afin de constituer son bastion politique. C'est-à-dire une sorte de référentiel qui permet aux acteurs d'être étiquetés comme membres appartenant à un bloc idéologique quelconque. Cependant, ce processus de géopolitisation de l'espace constitue de façon délibérée, comme un indicateur sociométrique. Cette stratégie géopolitique de privatisation politique de l'espace urbain traduit un système toponymique de l'espace à Abidjan. C'est-à-dire un système de marquage idéologique de l'espace urbain basé sur des critères sociométriques (appartenance religieuse et ethnique des acteurs dans un espace quelconque) et à caractère quantitatif. Selon nos enquêtes, des sondages politiques d'un prétendu vainqueur de l'élection, se faisait à partir de l'appartenance religieuse des acteurs en présence dans un milieu donné. La toponymie étant un indicateur de l'appropriation de l'espace, ses éléments fonctionnent ici à la fois comme des indices d'exclusion et d'inclusion aux différents sites habités dans la ville d'Abidjan. Ainsi, selon les blocs idéologiques et politiques en compétition dans les différentes communes. La

logique toponymique, fait fi de la nature des rapports entre les populations dans l'espace abidjanais. Elle occasionne des rapports conflictuels voire même la stigmatisation politique des individus à partir de leur appartenance ethnique et/ou religieuse.

2.1. Cartographie politique de la ville d'Abidjan par le prisme de l'ethnisation de l'espace urbain

Dans l'imaginaire populaire, la prédominance ethnique d'une population dans un espace géographique de la ville d'Abidjan se constitue comme un indicateur de la privatisation politique de l'espace. Ce fait est révélateur dans la mesure où la diversité culturelle que compose la Côte d'Ivoire apparaît comme un obstacle dans la conceptualisation de la citoyenneté en termes d'analyse géopolitique. Toutefois, l'avènement du multipartisme dans le jeu politique a participé à exacerber ce phénomène de sorte que cette diversité se présente plus de cinq (5) décennie après les indépendances comme un indicateur d'instabilité et de disparité spatiale. Dans le cadre de notre étude, cette réalité demeure factuelle. Le constat qui ressort de notre travail de recherche, est que cette diversité culturelle est apparue comme enjeu politique d'appropriation de l'espace à Abidjan. Le politique l'utilise pour enrichir son capital social, occasionnant du coup une mauvaise ventilation de la cohésion sociale sur l'espace abidjanais. Ainsi, à Abidjan, cette diversité culturelle demeure du fait de l'ethnisation du jeu politique un cadre conceptuel de différenciation et de légitimation d'exclusion sociale. Pour la majeure partie de nos enquêtés, les successions de crises politiques qui ont découlé de la perception nuancée du jeu démocratique se

sont constituées comme élément du délitement du lien social. Elles ont donc occasionné dans l’imaginaire populaire la légitimation d’une appartenance politique selon l’ethnie. C’est dire que cette situation a légitimé le regroupement des acteurs dans les espaces géographiques de la ville d’Abidjan où leur ethnie semblait être majoritaire de peur de représailles. A cet effet, Z.B.F habitant de la commune d’Abobo affirmait ceci :

(...) à un certain moment de la crise postélectorale à l’image de la précarité sociale que laissait déplorer la ville d’Abidjan, la commune d’Abobo qui nous a vu naître est apparu pour nous comme un endroit dangereux pour notre sécurité. Nous avons fui laissant derrière nous toutes nos affaires, parce que notre ethnie était un problème pour les habitants du quartier dans lequel nous habitons. Dans leur esprit, les élections ayant opposé un homme du nord contre un homme du sud, alors si tu n’es pas du nord tu deviens automatiquement leur ennemi. Ainsi, pour nous qui étions d’ethnie Gouro la commune d’Abobo n’était plus un lieu pour nous à cette époque. Il fallait déplacer l’ensemble des membres de nos familles de préférence dans les communes de la ville d’Abidjan les populations du nord n’étaient pas majoritaire. C’est ainsi que ma famille et moi, sommes retrouvé chez mon frère à Yopougon Gesco (...).

En outre K.S habitant de la commune de Yopougon affirme également que :

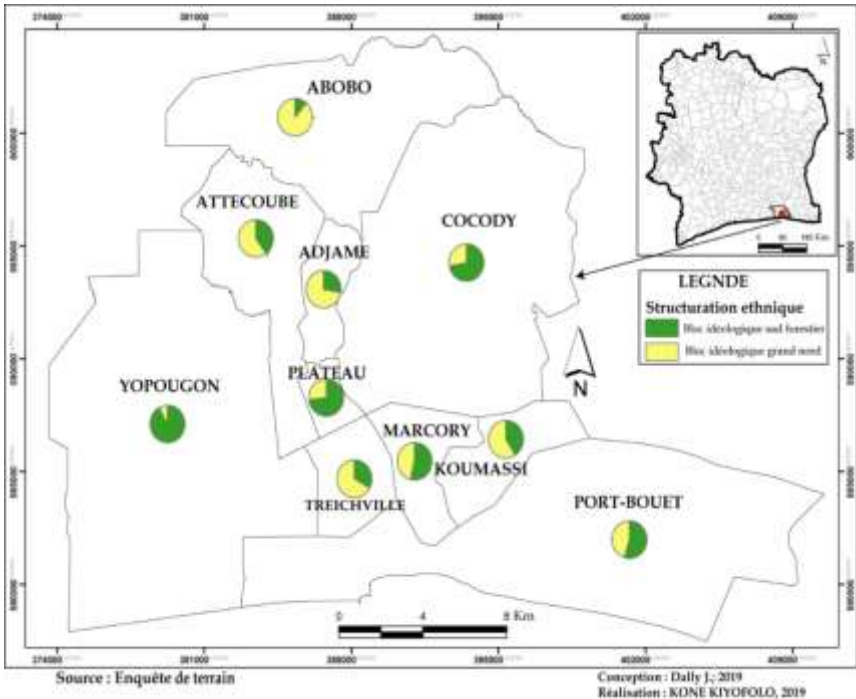
Le quartier de Port-Bouët 2 dans lequel nous étions n’a pas cessé d’être attaqué que ce soit par les force de l’ordre et même par les petits miliciens de Laurent Gbagbo. Je ne parlerai pas des mosquées et habitations qui ont été détruit par ces hommes en arme puisqu’en plus de cela nos populations étaient continuellement exacerbées par ceux-ci.

.

Dans les rues de la commune et même dans leur propre maison les hommes en arme exacerbent nos populations parce qu'il avait la malchance d'être du nord. A un certain moment nous avons pensé que poser des barricade tout autour de notre quartier nous protégerait du danger imminent, mais il a fallu pour nous se rendre à l'évidence que quitté le quartier serait la meilleure des solutions. C'est ainsi que moi je suis allé me réfugier à Anyama puisque nous avons une cours familiale là-bas et même que la zone était plus sécurisante pour moi (...) ».

Les propos de nos enquêtés démontrent que par la manipulation des appartenances ethniques, le politique a opéré des décennies durant en Côte d'Ivoire et précisément une sorte de catégorisation. Une stigmatisation sociale qui fonctionne en activant certains marqueurs identitaires selon le milieu géographique des individus. Ainsi, en jouant sur ces relents identitaires, l'imaginaire populaire associe politiquement une zone géographique à une entité culturelle à partir de la majorité de cette population dans cette zone. C'est ainsi que l'ensemble des dix (10) communes de la ville d'Abidjan sont, dans l'imagerie populaire, identifiées à partir des entités culturelles qui composent en majorité leur population. Comme représente la cartographie suivante :

Carte 1. Mode de structuration ethnique de l'espace à Abidjan



Nos données de terrains laissent transparaître une certaine corrélation entre l'identité culturelle des populations à Abidjan et leur appartenance politique. L'opposition Bloc Sud Forestier et Bloc Grand Nord comme le démontre notre cartographie participe à cristalliser les positions à travers la ville d'Abidjan. Ainsi, à l'image de notre cartographie, la ville d'Abidjan est structurée dans l'imagerie populaire en bloc idéologique s'appuyant sur l'appartenance ethnique des populations. Toutefois, notre graphique présente une parité entre les différents blocs à

.

travers les dix communes urbaines de la ville d'Abidjan. Les communes telles que : Yopougon, Cocody, Plateau, Port-Bouët et Marcory sont majoritairement composées de population provenant du bloc des ivoiriens du Sud Forestier. Tandis que les populations des communes telles que : Abobo, Treichville, Adjamé, Attécoubé et Koumassi proviennent en majeure partie du bloc des ivoiriens du Grand Nord. Par ailleurs, deux communes (Yopougon et Abobo) présentent respectivement une forte présence de population des zones Sud forestière et celles des zones septentrionales. Cependant, il convient de mentionner que le marquage toponymique de ces communes à partir de l'appartenance ethnique des populations répond à une logique de privatisation politique de l'espace abidjanais. Ainsi, les groupements politiques, s'appuyant sur les identités culturelles des populations dans les communes d'Abidjan procèdent à un marquage sociométrique, de sorte à transformer ces zones en bastion politique. Cette observation est légitimée par les populations, par le biais des productions idéologiques. Ainsi, dans l'imaginaire des populations de la ville d'Abidjan, une zone appartient à une entité culturelle à partir du moment où cette entité possède le plus grand nombre de population dans la zone. Egalement, cette zone est donc associée idéologiquement au groupement politique dont le discours politique est légitimé par cette entité culturelle. C'est à cela que dans le discours de nos enquêtés, la commune d'Abobo est associée au Bloc idéologique des ivoiriens du Grand Nord parce que la majeure partie de sa population provient du nord du pays. Toutefois, ce mode de structuration sectaire, au-delà des

identités culturelles s'appuie sur l'appartenance politique et religieuse des populations.

2.2. Cartographie politique de la ville d'Abidjan par le prisme de l'appartenance religieuse de la population

Comme nous l'avons mentionné dans notre article précédent (Dally, 2019), La problématique de l'osmose entre le religieux et le politique implique de façon empirique une logique géopolitique, dans laquelle l'espace se structure idéologiquement plutôt que conventionnellement. Ce cadre social idéologiquement structuré fait interagir un processus de resocialisation à partir de la manipulation politique des appartenances religieuses. A l'analyse des discours de nos enquêtés, il ressort que la responsabilité de la catégorisation de l'espace selon l'appartenance religieuse des acteurs est attribuée au politique. La référence constante à la religion des acteurs dans les discours politiques constitue un système et une stratégie géopolitique de conquête de pouvoir. Toutefois, pour la majeure partie de nos enquêtés, cette logique géopolitique a consisté à occasionner la création de blocs idéologiques à partir de la manipulation des appartenances religieuses. De ce fait, l'on assiste à la création de blocs idéologiques (chrétien et musulman), avec d'un côté un bloc Sud Chrétien et de l'autre un bloc Nord Musulman. Cependant, nos enquêtés sont unanimes sur le fait que c'est la distorsion du jeu politique dans la lutte pour la conquête du pouvoir qui a occasionné la création de ces différents blocs idéologiques. Ils soutiennent également, qu'à l'image du vote à base ethnique se révélant en Côte d'Ivoire comme une tradition politique, cette logique géopolitique d'instrumentalisation du religieux a consisté pour la majeure

.

partie des populations à opérer des votes en s'appuyant sur le lien d'appartenance religieux de l'acteur politique. Cela implique que les groupements politiques réalisent leurs meilleurs scores dans les communes de la ville d'Abidjan où leur communauté religieuse est la plus représentée. C'est à cela que notre enquêté D.S (leader religieux) pouvait affirmer que :

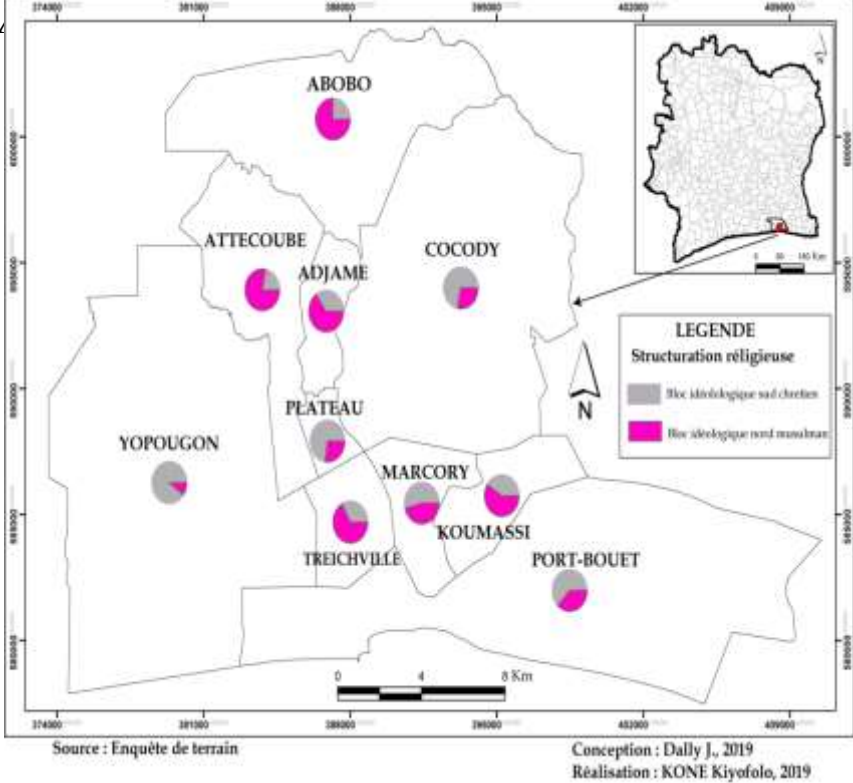
(...) je pense à mon humble avis qu'il faut faire une distinction entre la religion et le religieux en tant acteur. Puisque certains religieux ont de par leurs actions contribué à détruire le tissu social. Déjà en 2010, dont la période représente un exemple palpable, nous avons vu des hommes de Dieu du haut de l'autel faire l'éloge d'un homme politique. Ainsi, de révélations à prophéties divines nous avons été nuit et jour dans une psychose d'une guerre religieuse où ces hommes de Dieu proclamaient la venue en Côte d'Ivoire d'une armée divine conduite selon leurs propos par "l'éternel des armées". Ce qui leur donnait le droit de s'afficher comme conseillers spirituels du président sortant. Toutefois, ces actions ont contribué au niveau des fidèles à mettre leur foi entre parenthèse. Puisque l'action de ces hommes de Dieu agit sur le comportement des fidèles de sorte à conditionner leur choix politique (...).

Par ailleurs, cette logique géopolitique, par le prisme du caractère multiconfessionnel que laisse entrevoir la ville d'Abidjan, se constitue comme un facteur de dérégulation de l'ordre social. Cet état de fait se formalise par une forme de bipolarisation de l'environnement politique qui déjà en 2010, comme l'ont souligné nos enquêtés, a présenté une scène politique bifurquée, avec d'un côté un « *nord musulman* » représenté par « *Alassane Ouattara, musulman et ressortissant*

du Nord (...) » et de l'autre un « sud chrétien » avec comme porte flambeau « (...) Laurent Gbagbo, chrétien (pentecôtiste), venant du Sud » (Gadou, 2011). L'instrumentalisation du religieux s'est donc constituée comme facteur de légitimation de l'appartenance politique des acteurs de sorte à se regrouper au sein d'un espace géographique à partir du ferment religieux. C'est dire que les acteurs se reconnaissant d'une religion quelconque donc d'une même affinité politique se constituent en acteurs politiques au sein d'une entité géographique bien déterminée garant d'un certain confort social ou sécuritaire. C'est ainsi que les 10 communes de la ville d'Abidjan ont dans l'imaginaire populaire été idéologiquement marqué en s'appuyant sur l'appartenance religieuse des populations. Comme présente la cartographie suivante :

.....

Carte 2. Mode de structuration religieuse de l'espace à



La reconfiguration religieuse de l'espace urbain puise ses origines des discours idéologiques de catégorisations des couches sociales. Ainsi, cette démarcation politique des populations fait germer une bipolarisation de l'espace à partir de la formation de blocs idéologiques chrétien et musulman. Il s'agit d'une fabrication idéologique de bastion politique au nom de l'appartenance religieuse des

populations. Cette fabrication construit sur les décombres d'un jeu démocratique déformé, est légitimé en idéologie dans les manières de faire et de penser des populations. Ainsi dans l'imagerie populaire que laissait prévaloir la crise postélectorale, la commune d'Abobo est présentée comme le bastion des pro-Ouattara pendant que cette même imagerie présente la commune de Yopougon comme le bastion des pro-Gbagbo. Autours de ce discours, se dessine une bipolarisation de l'espace urbain à partir de la revendication d'un discours idéologique par les populations. Comme l'illustre notre cartographie à travers les communes de Yopougon et d'Abobo et symbolisant respectivement les blocs idéologiques chrétien et musulman. Il ressort à l'analyse de notre graphique qu'à Abidjan, le marquage toponymique des espaces s'appuie sur l'appartenance religieuse des acteurs. Ainsi, autours des blocs idéologiques chrétiens (Yopougon) et Musulmans (Abobo) plusieurs communes sont caractérisées à partie de l'appartenance religieuse de leurs populations. Ainsi, les communes telles qu'Adjamé, Attécoubé, Koumassi et Treichville à l'image d'Abobo s'apparente au bloc idéologique musulman affilié à l'alliance politique RHDP revendiquée par les "pro Ouattara". Tandis que les communes de Marcory, Cocody, Port-Bouët et Plateau qui à l'instar de la commune de Yopougon s'apparente à l'idéologie du bloc chrétien affilié en majorité par la majorité de population et de groupements politiques revendiquant leur appartenance à la mouvance des "pro Gbagbo".

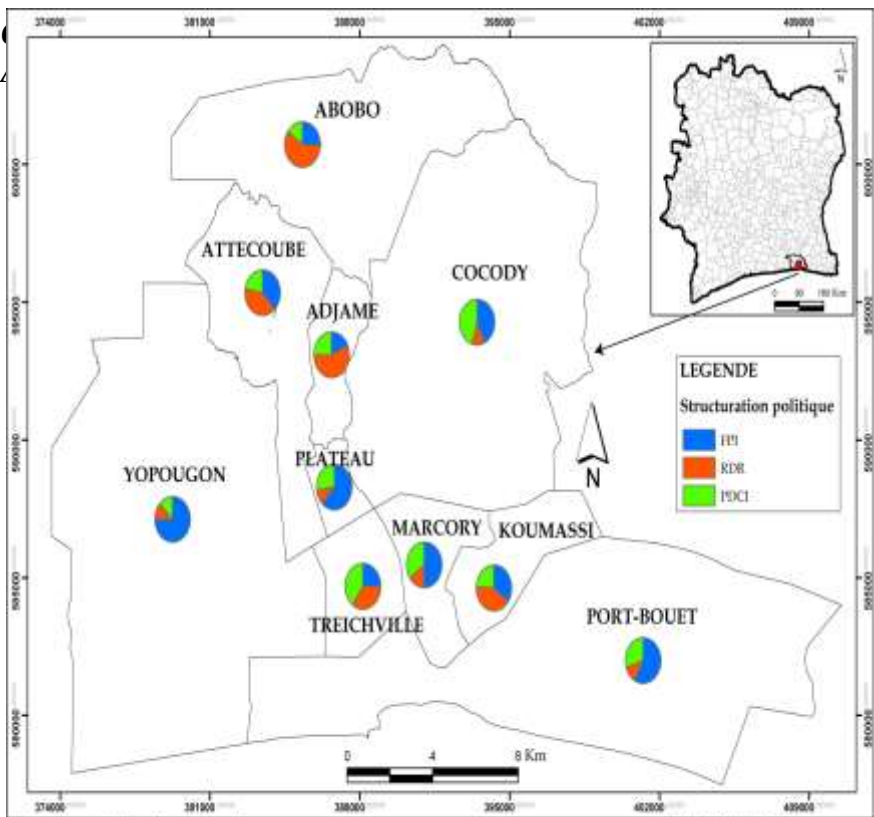
.

2.3. Cartographie politique de la ville d'Abidjan

Dans l'analyse des discours de nos enquêtés, il ressort que l'appartenance politique se définit à partir de l'appartenance religieuse et ethnique des populations à Abidjan. C'est dire que dans l'imaginaire populaire l'on reconnaît qu'un acteur est de tel ou tel bord politique à partir de sa religion et de l'entité culturelle à laquelle il appartient. Ainsi, l'appartenance religieuse et ethnique se constitue comme valeur sociométrique dans le marquage toponymique et politique de l'espace à Abidjan. Cependant, la logique de construction du sentiment de famille dénote de la constitution de sous-groupe politique au sein des espaces à Abidjan. Cette perception, formalise la construction des marqueurs idéologique de différenciation s'appuyant sur l'appartenance religieuse et ethnique des acteurs. A Abidjan, l'imaginaire populaire présente un marquage toponymique de l'espace. Et ce marquage, certes idéologique, attribue à chaque commune urbaine du District d'Abidjan une appartenance politique à partir de l'appartenance ethnique et religieuse de la majeure partie des populations dans ces communes. Toutefois, les discours de nos enquêtés soutiennent ce marquage toponymique.

Il ressort donc que marquage toponymique de la ville d'Abidjan s'appuie sur l'appartenance ethnique et religieuse des populations. C'est dire que chaque commune de la ville d'Abidjan représente dans l'imaginaire populaire, un bastion politique. Ainsi, cet étiquetage idéologique des communes d'Abidjan suit une logique sectaire (c'est-à-dire, l'appartenance ethnique et/ou religieuse des acteurs suppose une appartenance politique identique) qui aboutit à la nécessité pour les populations d'occuper tel ou tel endroit

en période de crise. Ainsi, comme nous l’avons affirmé plus haut, les enjeux de la privatisation politique de l’espace ont fait émerger dans l’imaginaire populaire une logique d’appropriation idéologique de l’espace selon les groupements politiques en compétition. C’est dire qu’à chaque groupement politique est attribué idéologiquement une commune bien distincte. Comme l’exprime la cartographie suivante :



Source : Enquête de terrain

Conception : Dally J., 2019

Réalisation : KONE Kiyofoto, 2019

.

Notre graphique présente au prisme de la logique de la privatisation politique de l'espace à Abidjan, un marquage toponymique s'appuyant à la fois sur l'appartenance ethnique et religieuse des populations. Les communes de la ville d'Abidjan reconnues comme appartenant au bloc idéologique Grand Nord s'affilent de préférence à l'alliance politique RHDP. C'est le cas des communes telles qu'Abobo, Koumassi, Adjamé et Attécoubé avec une proportion qui varie entre 45 et plus de 80% de la population reconnue comme appartenant au bloc nord musulman. Par ailleurs, les communes se référant au bloc idéologique sud forestier sont selon nos enquêtes perçues comme des communes en majorité Pro-Gbagbo. C'est en effet, le cas des communes telles que Yopougon, Marcory, Port-Bouët et Plateau avec une proportion variant entre 40 et plus de 85% de la population reconnue comme appartenant au bloc sud chrétien. Toutefois, ce mode de structuration toponymique de l'espace à Abidjan faisant fi de la nature des rapports entre les populations participe à occasionner des rapports conflictuels. Voire même la stigmatisation des acteurs à partir de leur appartenance religieuse et/ou ethnique.

3. Discussion

Tout au long de notre étude nous avons démontré une corrélation entre l'appartenance ethnique et religieuse des populations et la privatisation politique de l'espace urbain (la ville d'Abidjan). Cette réalité s'exprime à travers une logique toponymique qui reconfigure politiquement l'espace urbain à partir d'un construit imaginaire s'appuyant sur l'aspect multiconfessionnel et multiculturel que confère cet

espace. Cela nous ramène à mettre l'accent sur les logiques d'acteurs et les rapports de forces dans la construction et la reconfiguration de l'espace urbain. A cet effet, pour bon nombre d'auteur (Lefebvre, 1970 ; Crozier et Friedberg, 1977 ; Bourdieu, 1979) l'espace constitue un enjeu social donnant lieu à des rapports de forces. Ces rapports impliquent donc l'existence de systèmes de relation qui encadrent l'action des individus dans l'espace mais que ceux-ci sont susceptibles de contourner selon certains intérêts (soient individuels ou soient communs) mobilisés.

Toutefois, Lefebvre cité par Busquet (2012) présente l'espace comme une notion à la fois produit social et enjeu politique. L'espace est un produit social puisqu'il résulte de stratégies, et même des formes d'appropriations et de pratiques se déroulant selon des modèles socioculturels, des intérêts propres à chaque groupe et des positions sociales (de classe). Mais également un enjeu politique dans le sens où il est le support, l'instrument et un objet de luttes et de conflits. Il existe donc selon Lefebvre, des espaces dominants et des espaces dominés. L'espace vécu représente l'espace dominé, celui des représentations, de la vie quotidienne, relégué au second plan, tandis que l'espace conçu c'est à dire celui des concepteurs (architectes, urbanistes, décideurs) constituerait l'espace dominant. Il trouve donc dans cet aspect l'enjeu d'une lutte révolutionnaire, dans l'urbain et la vie quotidienne. Mais cette domination de l'espace découle pour lui de la domination liée aux rapports sociaux de productions capitalistes. Ainsi, l'espace, par l'acquisition des valeurs marchandes se transforme en un lieu de concurrence entre les groupes et les classes sociales de sorte à former des inégalités sociales. L'espace urbain est donc politique en ce

.

sens qu'il est objet de politiques publiques mais aussi lié à la question du pouvoir qu'il s'agit de maintenir ou de conquérir. Il ressort donc que l'espace est loin d'être un réceptacle vide, il est un enjeu et un support de stratégies et de représentations sociales contradictoires c'est-à-dire un support actif produit, approprié et transformé en fonction d'intérêts, de valeurs et d'idées antagonistes. Cette conception de l'espace renvoie chez Bourdieu (1979) à concevoir l'espace comme un champ d'action dans lequel évoluent deux (2) types d'acteurs l'un reconnu dominants et l'autre dominés, tous deux caractérisés par la répartition de certains types de capitaux (économique, social, culturel et symbolique). Mais dans la distribution de ces capitaux Crozier et Friedberg (1977) estiment que L'acteur ne peut se substituer au système. Puisque celui-ci définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais par contre pour ces auteurs le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer. Cet état de fait place l'acteur au-dessus de la chaîne sociale et présente l'action de celui-ci comme un construit social. Cela entraîne donc une contrariété entre l'action de l'individu et celui de la collectivité. Puisque toute action collective nécessite l'existence d'une sorte d'intégration d'acteurs divers. Cette logique d'intégration peut exiger des fois l'application de pratique contraignante, une sorte de manipulation mais aussi peut être règlementée par un certain contrat social qui traduit une certaine incertitude. Toutefois, le contrôle de cette forme d'incertitude transmet du pouvoir à l'acteur. Mais peu importe le degré de contrôle qu'implique le système social,

l'acteur détient une certaine marge de liberté dans ses différentes relations.

Cet aspect nous confronte aux logiques d'action légitimant les rapports de forces (entre acteurs) dans le milieu social. Selon Partoune (2009) ces logiques d'action s'expriment à travers deux types de logiques : une logique exprimée et une logique interprétée. La logique exprimée est selon elle une logique verbalisée qui laisse transparaître la volonté qui sous-tend l'action de l'acteur. La logique interprétée quant à elle, s'inscrit aux antipodes de la première. Elle traduit selon l'auteure l'enjeu réel de l'acteur qui motive son action, mais qu'il ne souhaite pas exprimer. Ces logiques d'action entreprises par les acteurs sur l'espace social (donnant lieu à des conflits) peuvent s'expliquer à travers la logique interprétée. Car l'acteur est stratégique, il a ses propres intérêts, pour la réalisation desquels il développe une stratégie, en fonction des ressources dont il dispose, dans le cadre d'un jeu d'acteurs basé sur des relations de pouvoir. C'est ainsi qu'à travers la matrice CAPE (Collectif, Arbitre, Privatif, Extérieur), Vincent Piveteau cité par Partourne (idem) détermine deux types de critères qui permettent d'interpréter l'action de l'acteur sur l'espace : le caractère interne ou externe de l'acteur par rapport à la zone et le caractère régulateur et non régulateur de l'acteur par rapport aux enjeux qui se posent sur la zone.

Pour lui l'acteur interne fait partir de l'espace de référence, tandis que l'acteur externe lui se situe hors de l'espace de référence mais y entreprend des actions. Quant au régulateur, lui, fait prévaloir une certaine volonté de développement social de l'espace par contre le non régulateur mobilise une logique personnelle concernant

.

l'équilibre social de l'espace de référence. Ainsi le croisement de ces deux (2) critères permet de déterminer quatre (4) profils d'acteurs : l'acteur collectif, l'acteur privatif, l'acteur arbitre et l'acteur extérieur. L'acteur collectif pour l'auteur, est un acteur interne et régulateur puisqu'il appartient à un groupe professionnel ou social qui a un projet commun, explicite et négocié pour la zone. L'acteur privatif est l'opposé de l'acteur collectif, bien qu'il soit un acteur interne, lui agit à titre individuel et est a priori réfractaire à l'idée d'une action collective, il est donc non régulateur. L'acteur arbitre est un acteur externe à l'espace mais agit comme régulateur puisqu'il a une vision globale, cherche à réguler tout en restant extérieur à la microrégion. Par contre l'acteur extérieur comme son nom l'indique est externe à l'espace mais lui est non régulateur c'est-à-dire agit à titre individuel et peut si nécessairement changer de territoire pour assurer son activité.

La logique d'acteur dans cette grille renvoie à une sorte de processus qui comme Mermet cité par Partoune (2009) peut être exprimée selon différents critères patrimoniaux qui opérationnalisent la logique d'un acteur dans un espace. Il s'agit donc de la richesse qui renvoie à l'élément qui stimule l'action de l'acteur dans un espace donné. Ainsi, l'acteur exploite l'espace à partir des formes de représentation qu'il se fait de cet espace tout jugeant les bénéfices en termes de capital qui contribuerait à son ascension sociale. Egalement, un autre critère participe comme logique d'acteur. Il s'agit de la sécurité que l'acteur tire de sa position. Ici, l'acteur intègre l'espace à partir de l'intensité de sécurité que lui procure. Puisque cette sécurité le conforte dans ses actions sur l'espace. Ensuite, l'adaptabilité se présente comme une

énième logique d'acteur puisqu'elle dépend du potentiel de changement que lui offre le mode de gestion du milieu. Ainsi, dans son emprise sur le mode production de l'espace l'acteur se doit d'adapter la gestion de l'espace selon ses manières de faire, d'agir, de voir et de penser. Enfin, la cohérence s'exprime comme une sorte de logique qui définit la cohérence de l'acteur vis-à-vis de sa casquette institutionnelle. Ces quatre différents critères au prisme des logiques interprétées et exprimées dévoilent l'action des acteurs sur l'espace. Notamment dans le sens de son appropriation et de sa transformation.

Conclusion

Notre étude a révélé que l'espace à Abidjan admet une reconfiguration politique à partir de l'idéologisation de l'appartenance ethnique et religieuse des populations. Ainsi, la reconfiguration toponymique, ethnique, religieuse et politique de l'espace abidjanais se perçoit d'un point de vue idéologique à travers la légitimation des discours politiques. Et celle-ci se transforme en un imaginaire populaire.

Ainsi, la radicalisation et la spatialisation des positions entre les différentes communautés se perçoivent du point de vue idéologique que structurel. Elles s'expriment par la privatisation politique des zones géographiques de la ville d'Abidjan. Ce processus de privatisation stimule de façon objective la dérégulation sociale, le délitement du lien social et une fragilisation de la cohésion sociale à Abidjan. Il résulte de la volonté politique d'opérer une mainmise sur toutes les dimensions sociologiques du jeu démocratique, puisque le

.

processus de lutte politique pour la conquête du pouvoir d'Etat la consacre. Cette pratique apparaît comme un facteur de fragilisation et d'instabilité sociale, un état « d'anomie sociale » au sens de Durkheim (Toh & al. 2017). Elle est de même une indication probable de la détérioration des valeurs du jeu politique qui font que certains rôles et fonctions sociales sont radicalement transformés par le biais de l'instrumentalisation politique des appartenances religieuses. Cette action constitue un élément de résiliation du contrat social dans les rapports sociaux et le délitement des couches sociales répondant à un besoin de conquête de pouvoir d'Etat.

Références bibliographiques

- Akindès, Francis. (2004). « Les racines de la crise ivoirienne militaro-politique en Côte d'Ivoire », Monographie. CODESRIA, pp. 1-17.
- Bourdieu, Pierre. (1979). *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Les Editions de Minuit, Paris
- Busquet, Grégory. (2012). « L'espace politique chez Henri Lefebvre: L'idéologie et l'utopie », *Justice spatiale* 5, pp. 1-10.
- Chauveau, Jean-Pierre & Dozon, Jean-Pierre. (1985). « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *In : Anthropologie et histoire. Cahiers ORSTOM. Série Sciences Humaines*, 21 (1), p. 63-80.

- Crozier, Michel., & Friedberg, Erhard. (1977). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Paris : Éditions du Seuil.
- Dally, Jean-François. (2019). « Construction des appartenances religieuses dans le champ politique à Abidjan », *Sociotexte Revue de sociologie de l'Afrique littéraire* (5), pp. 1-17.
- Lefebvre, Henri. (1970). *La révolution urbaine*, Paris: Gallimard.
- Partoune, Christine. (2009). « Comprendre la logique des acteurs », in tableau de bord « Participation et espaces publics, pour un développement et une gestion concertée des espaces publics, recherche Topozym pour la politique scientifique fédérale », partenariat Ulg (UGES), KUL (USEG). *Institut d'Eco-Pédagogie (IEP) Vorming plus Antwerpen*, 1-13.
- Toh, Alain., Dally, Jean-François., Koffi, Eben-ezer Cesar, Léonce., & Gohou, Innocent. (2017). « Logique sociopolitique de la structuration religieuse de l'espace en milieu urbain ivoirien ». *Rev. Ivoir. anthropol. sociol. KASA BYA KASA*(34), pp. 7-23.